

Jérôme Le Breton crée Le Breton Notaires

Posté le 08-04-2019



Jérôme Le Breton (Le Breton Notaires), Catherine Tréjaut (Le Breton Notaires), Jean-Baptiste Ferrand (137 Notaires) et Laurent Lemetti (137 Notaires)

Le notaire spécialiste des transactions internationales redéploie son activité au sein d'une nouvelle étude, Le Breton Notaires, qu'il associe à ses confrères de 137 Notaires.

C'est sur l'avenue Georges V que Jérôme Le Breton a choisi d'installer l'étude qu'il dirige avec son associée Catherine Tréjaut, à ses côtés depuis 2002. Depuis 20 ans conseils des investisseurs, notamment étrangers, ces fondateurs mettent leur pratique notariale en harmonie avec les besoins de leur clientèle. « *Le moment est venu de nous engager dans cette activité avec des moyens plus conséquents qu'auparavant* », explique [Jérôme Le Breton](#), dont le parcours professionnel passe par Londres et par le cabinet d'avocats Linklaters à Paris.

Exerçant dans des locaux dédiés à l'accueil et la réalisation des transactions et dotés des outils numériques de pointe pour assurer sécurité et rapidité d'exécution, l'équipe de Le Breton Notaires est d'ores et déjà partenaire d'une étude issue de la fusion de deux entités, ECFL et Louvre Notaires. Sous le nom de 137 Notaires, l'équipe réunit environ 70 personnes dont 8 associés conseillant aussi bien des particuliers que des entreprises. Fondé par Thibaut Egasse, Rémi Canales, Jean-Baptiste Ferrand et Laurent Lemetti, ECFL représente une nouvelle génération de notaires entrepreneurs. Ce partenariat

permet à Le Breton Notaires de couvrir une palette complète de services, du transactionnel haut de gamme aux actes et conseils quotidiens.

[Pascale D'Amore](#)

Vous avez apprécié cet article ? Likez Magazine Décideurs sur Facebook !